



CODIR DU SAMEDI 15 AOUT 2026

Présent.(e).s: HubertTurquet, Jean-FrançoisLarchier, Maxime Top, Séréna Gallo, Siva Kasi, Hervé Girard, Patrick Gabrielli, Katleen Higgins-Sanchez,, Alix de Saulnay, Eric François, Claudine Tabet, Jean-Paul Zucca, Gabriel Omnès.

Invités : Stéphane Simart parent de jeunes
Aurélie Humblot candidate au CODIR
Absente excusée : Flore Villaret

1. *Départ de Xavier Martins*

- Le 1^{er} juillet Xavier a fait une demande de rupture conventionnelle de son de travail.
- Le 17 juillet a eu lieu l'entretien préalable à la signature de la convention
- Le 4 août, le délai de rétractation a pris fin
- Le 19 août fin de la période l'homologation par l'administration.
- Les 31 août, date de départ de Xavier
- Le solde de tout compte s'élève pour le club à 13 200 €

Xavier va repasser au club avant son départ. A cette occasion, la question des comptes instagram qu'il a ouverts sera vue avec lui et Kathkeen Higgins-Sanchez.

2. *Embauche de Christian Gheorghiu*

- Un nouvel entraineur a été recruté. Ses diplômes et son expérience lui permettent d'encadrer toutes les catégories de rameurs à tous les niveaux : jeunes, loisirs, Scolaires et handi.
- Date de début du contrat : 1^{er} septembre 2026
- Son parcours :
Entraîneur aviron, CSAV Aviron Annecy janvier - août 2026
Conseiller sportif et entraîneur Aviron FRC Morges à Morges (Vaud), 2025
Directeur Sportif Aviron SeeClub Luzern, (Lucerne Suisse) 2022 à 2025
Directeur Sportif Aviron Société Nautique de Genève, (Cologny, Suisse) 2018 à 2022
Directeur Sportif Club d'Aviron Vesénaz (Genève, Suisse) 2016 à 2018

Responsable Sportif Aviron Mauguio Carnon (Hérault, FR) de 2010 à 2016

Responsable Sportif Aviron Club de Bourges (Cher, FR) 2006 à 2010.

- Compte tenu de son profil, Christian Gheorghiu est embauché en position cadre. Le contrat de travail sera établi suivant la convention de forfait jours.
- Il occupera le logement du site.

la prise de poste pour l'encadrement des jeunes se fera avec le support de Alain Giat pour l'encadrement et d' Alix De Saulnay pour les inscriptions.

3. Préparation de la nouvelle saison

Toutes les cotisations hors licences, jeunes et adultes sont majorées de 10 €.

La fédération ayant baissé le montant de la licence jeunes, celle-ci sera de 65€ au lieu de 75€ (montant maintenu pour les adultes).

[NOTICE ET TARIFS 2026 2027 nouveau\(1\).docx](#)

4. Forum des associations

Le club sera présent aux forums suivants :

- Héricy le samedi 5 septembre à 14h30 : bénévole Alain Giat
- Samois le vendredi 4 septembre à 17h : bénévoles Alix de Saulnay, Kathleen Higgins-Sanchez
- Samoreau le samedi 5 septembre à 16h : bénévole Aurélie Humblot
- Forum de la communauté d'agglomération à Vulaines au stade Pierre de Coubertin de 9h à 12h et forum de Fontainebleau / Avon le samedi 5 septembre à 14h30 : bénévoles Patrick Gabrielli, Gabriel Omnès, Maxim Top et d'autres bénévoles des sections jeunes et loisirs

Le matériel à prévoir :

Documents Notice et tarifs, Flyers, Tonnelle

5. Randonnée Traversée de Paris

15 rameurs et 5 yolettes du club (2 sont louées à Pornic) participeront à la 41ème édition randonnée de la Traversée de Paris. Date : dimanche 13 septembre.

6. Journée portes ouvertes

Le club organise sa journée « portes ouvertes » le samedi 19 septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour l'occasion, une demande de location de bateaux dits 8 entreprises auprès de la fédération est à faire. Jean-François s'en charge. Comme les années précédentes, une équipe de bénévoles sera constituée.

7. *Changement dans l'équipe de direction du club*

Eric François démissionne du CODIR pour des raisons de santé. Toute l'équipe de direction remercie Eric pour sa contribution au fonctionnement du club et lui souhaite de bien se rétablir.

Avec la démission en juin de Laure Desvallées et, aujourd'hui, celle de Eric François, 2 places au CODIR sont à pourvoir.

Le CODIR coopte Cathy Affre-Deschamps et Aurélie Humblot.

Pour être définitif, ces remplacements devront être approuvés par la plus proche Assemblée Générale Ordinaire.

Le CODIR est maintenant composé de 7 femmes et 8 hommes.

Hubert Turquet informe qu'il veut laisser la présidence du club à un autre membre. Cette décision n'est pas une surprise. Hubert avait informé les membres du bureau il y a 10 mois de son souhait de quitter la présidence. Il en avait aussi fait part lors de la réunion ouverte à tous les membres qui s'est tenue le 6 juin dernier.

Les membres du CODIR saluent l'excellent travail du président qui a eu à traiter plusieurs dossiers complexes.

Jean-Paul Zucca se présente pour être le nouveau président de l'Aviron du Pays de Fontainebleau. Jean-Paul est élu président avec 13 voix pour et une abstention.

Le changement de président s'effectuera le samedi 3 octobre.

Hubert reste au CODIR jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Patrick Gabrielli quitte le bureau aussi à la date du 3 octobre. Il reste membre du CODIR.

8. *Moment convivial*

Le samedi 3 octobre à 11h30, il y aura au club :

- Le baptême des 2 liteboats achetés grâce à la subvention de l'établissement Louise Couve obtenue par l'intermédiaire de Gilles Serano membre du club
- La mise à l'honneur des meilleurs compétiteurs de la saison écoulée.
- L'accueil des nouveaux.

Un apéritif clôturera cette matinée.

Tous les membres du club sont invités à y participer.

9. Questions diverses

a. Constatation de la disparition de matériels

- Matériels appartenant à la communauté d'agglomération :
 - 3 ergomètres,
 - une sono
- Matériels appartenant au club
 - Une petite remorque,
 - 1 perceuse sur batterie,
 - Un parasol,
 - 2 StrokeCoach modèle surge rate.

Toute personne susceptible de signaler des faits en relation avec ces disparitions est invitée à en faire part à un membre du CODIR.

b. Rameur autonome

Siva Kasi a été jugé capable d'utiliser un bateau seul en parfaite sécurité, dans le respect des règlements en vigueur, d'organiser matériellement, tout seul, sa sortie et d'être capable de faire face seul à un chavirage. Il est donc autorisé à être rameur autonome par le comité directeur. Cette autorisation comme le prévoit le règlement intérieur est valable un an renouvelable.

c. Accueil sur le bassin

- 12 hollandais souhaitent faire une sortie sur notre plan d'eau avec le matériel du club. Jean-François Larchier traite la demande.
- Une unité de SAFRAN veut organiser dans le cadre d'une cohésion d'équipe une initiation à l'aviron suivie d'un diner. Alix de Saulnay est en relation avec la personne de SAFRAN qui a exprimé cette demande.
- Il est prévu la venue en septembre d'un collège de Montereau pour une initiation. Un contact sera repris dès la rentrée par le nouvel entraîneur.
- Demande d'une initiation pour 37 jeunes pour une initiation dans le cadre d'un programme d'activités mensuelles organisées par leurs parents. Le nombre paraît trop important pour réaliser cette initiation sur une seule séance. Aurélie Humblot s'occupe de cette demande.

d. Régates de la nouvelle saison 2026-2027

- La régates du 11 novembre : la demande d'autorisation de la préfecture pour cette 6ème édition a été faite. Un groupe de préparation est à mettre en place.

- Ram and Jazz : Michel Séquier qui va piloter comme en 2024 l'équipe de préparation a prévu que lors de cette édition on n'aille plus à Moret dont les rives au moment de la régate sont déjà saturées et qu'on ne passe plus l'écluse. A ce jour, déjà une quinzaine de clubs ont souhaité s'inscrire.

Ces deux régates vont faire l'objet d'une déclaration à la Fédération mais les inscriptions se feront en dehors de l'outil mis en place par la Fédération. Cet outil de l'avis même de la commission fédérale 'randonnées' ne permet pas de recueillir toutes informations nécessaires concernant les participants.

e. Personnes ayant les clés du club

La liste va être envoyée aux membres du CODIR.

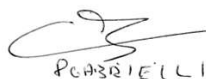
f. Groupe mécénat

Henrik Siebenpfeiffer et le groupe de travail sur le mécénat ont produit un premier document destiné à présenter aux partenaires économiques les possibilités de mécénat. La suite va être vue avec le groupe.

La date du prochain CODIR sera communiquée ultérieurement.



Hubert Turquet président


P G A B R I E L L I

Patrick Gabrielli secrétaire